

Lettre ouverte à Marine Le Pen : les patriotes voteront pour qui luttera vraiment contre immigration et insécurité

écrit par Conan | 5 juillet 2021



Madame la Présidente,

Etant donné que depuis la création du FN, le parti politique que vous présidez, devenu le RN, me semblait être le seul parti hostile à l'immigration/invasion qui ne fait que s'amplifier- ainsi d'ailleurs que l' »avait annoncé votre père, Jean-Marie , il y a une cinquantaine d'années- c'est pour cette unique raison que j'ai toujours voté en sa faveur.

Il apparaît aujourd'hui que le problème n°1 dans le monde est bien le déplacement de masses de populations fuyant leurs pays qui, soit ne sont plus auto-suffisants, conséquence logique de l'explosion démographique affectant certaines parties de la planète, soit disposent de bonnes ressources naturelles, mais sont gouvernés par de cupides oligarchies ...

Ainsi que cela était prévisible, cette submersion migratoire place aujourd'hui notre pays au bord du gouffre, en voie de libanisation, car bien de ces populations importées affichent ouvertement leur belliqueux projet de nous remplacer (indigénistes, BLM, islamistes etc...).

Avant de démontrer les incohérences de votre programme pour ce qui est du volet « Immigration », permettez moi de vous rappeler quelles sont les dispositions prises par un petit pays voisin, le Danemark, doté pourtant d'un gouvernement de gauche :

- confiscation des biens des migrants dès leur arrivée, afin de garantir un minimum de solvabilité,
- pour les délinquants issus des « ghettos » => doublement du barème des peines,
- ouverture d'un camp spécial pour migrants délinquants sur l'île de Lindhome,
- refus du principe de prise en charge par répartition des migrants imposé par l'UE découlant de l' »accord » temporaire signé à La Valette en 2019,
- tout demandeur d'asile est obligatoirement envoyé dans un centre à l'extérieur du Danemark. Copenhague négocie ainsi

avec plusieurs pays en ce sens (Rwanda, Tunisie, Egypte)... La compensation pourra s'effectuer en investissement dans l'économie locale, notamment développement et transition écologique. Etant rappelé qu'un « réfugié » coûte quelques 40 000 euros par an au contribuable !!!...

– expulsions de plus en plus nombreuses, notamment de Syriens en raison du retour à la stabilité de leur pays,

– révision drastique des conditions de la naturalisation etc...

A noter que selon une étude de l'université d'Aalborg d'octobre 2019, 39% des Danois sont pour l'expulsion des immigrés musulmans s'ils ne travaillent pas, et 28% même s'ils travaillent ...

Malgré les critiques européennes contre sa politique, la première ministre (sociale-démocrate), Mette Frederiksen, n'entend rendre des comptes qu'aux Danois à qui elle a encore promis en début d'année de « réduire à zéro » le nombre de demandeurs d'asile.

(Cf à ce sujet l'excellent article d'Antoine Collona paru dans « V.A. » du 3 juin 2021)

Concernant à présent le programme du RN (site officiel), trouvable sur le web, intitulé « Asile / Immigration, Stopper, Proposer et Agir », daté d' »Avril 2018, si toutefois celui-ci n'a pas été remanié récemment , je trouve qu'il mériterait grandement d'être actualisé.

En effet, une des premières causes de la submersion démographique que nous subissons légalement résulte du regroupement familial. J'ai lu dans ce programme que le RN durcirait les conditions d'accès au regroupement familial et **qu'il fera en sorte que le maire soit l'acteur central de l'instruction des demandes (Action 26 page 24).**

Me gardant bien de faire, par avance, un procès d'intention aux maires musulmans- de plus en plus nombreux...- je m'interroge quand même sur les risques de pression de proches et/ou de militants frères musulmans sur les conditions d'examen des demandes...

J'imagine aussi l'attitude collaboratrice de certains

fanatiques islamo-gauchistes comme le maire de Saint-Denis qui oeuvrent essentiellement pour conforter leur électorat, réclamant toujours plus de migrants ...

A noter que le nombre de 23 000 personnes installées en France en 2015, via le regroupement familial, évoqué dans votre programme, est passé à 91 017 en 2018, auquel il y a lieu d'ajouter 83 700 étudiants, 50 537 de réfugiés « humanitaires » et 33 675 « économiques » (source « Le Front Populaire » N°4 /C. Pina et M. Le Nagard).

Se défausser sur les maires pour régler ce problème me paraît donc irréaliste, contre-productif et désolé de le dire : irresponsable !

Devant la réalité et l'ampleur de la submersion (74% des nouveaux nés soumis au dépistage de la drépanocytose en 2019 pour l'Île de France, ce qu'il serait honteux, voire interdit de rappeler ...), il me semble que les dispositions relatives au regroupement familial doivent être purement et simplement complètement abrogées et que cette mesure devra s'imposer tant à l'UE (à prendre ou à laisser) qu'à nos « têtes couronnées » des Conseils d'Etat et Constitutionnel, lesquels sont eux-mêmes responsables de la présente situation. Il y va de la survie de notre pays. **Dans l'idéal, les propositions du RN visant à rétablir notre souveraineté, notamment sur ces sujets, devront être entérinées par le peuple français au moyen d'un referendum qui serait annoncé officiellement dans le programme présidentiel. C'est ainsi que le Danemark a pu se « dégager des machoires de l'UE » (pour reprendre l'expression d'un certain édile, ancien vendeur d'assurances vie...)**

Et après tout, cet avantage n'existait pas avant 1974 ! Alors ?

Enfin, toujours sous l'angle de l'essor démographique, il y a lieu de noter que nos CAF vont jusqu'à admettre le principe de l'adoption en « kafala » pour l'octroi d'allocations familiales !!!...

Cette disposition coranique n'a pas à s'appliquer en France et

doit être décrétée nulle, ceci, même rétroactivement et retour au bled à tous les « adoptés » en dehors de notre Code Civil.

Il y a donc cet impact du regroupement familial, ainsi que ce principe de kafala à rectifier d'urgence et bien d'autres que je me permets de rappeler ci-après :

Visas « touristiques » et/ou de court séjour quelconque :

Exiger et vérifier que le retour chez eux des étrangers bénéficiaires d'un visa touristique ou de court séjour à un titre quelconque soit réellement effectif ! En effet, aujourd'hui, il n'existe aucune structure susceptible d'effectuer ces contrôles. N'importe quel « touriste » peut rejoindre un cousin momo dans une cité interdite et coller son nom sur sa boîte à lettres qui en mentionne déjà une dizaine et le tour est joué... Nous devrions nous doter des moyens d'effectuer ces contrôles. D'ailleurs, outre la prise d'empreintes suggérée dans votre programme (Action 30 page 26) pourquoi ne pas imposer un enregistrement des données biométriques ? Y compris à l'égard des prétendus touristes, étudiants, stagiaires etc... Ceci en amont, dans nos ambassades ou chez leurs prestataires, et ce, bien sûr, aux frais du demandeur de visa.

Mariages intra-communautaires :

Ceux-ci, réalisés par l'entremise d'agences matrimoniales « spécialisées », génèreraient l'arrivée annuelle de l'ordre de 90 000 personnes quittant le bled ou la brousse pour venir convoler et procréer en France ...lesquelles feront ensuite venir tout ou partie de leurs familles (au pluriel pour tenir compte de la polygamie...) au titre du regroupement familial...

Se référant aux statistiques de l'état civil, les « immigrationnistes » -toujours très optimistes- y voient une démonstration de la mixité alors qu'il s'agit en fait d'un renforcement du fait communautaire.

Devant un tel déferlement, abrogeons le principe d'acquisition automatique de la nationalité française au conjoint-e importé-e, ainsi qu'aux enfants venus ou à venir, en ce

compris pour l'octroi des prestations sociales.!

Ou bien interdisions réellement l'activité de ces agences de mariage arrangés entre musulmans.

Lier l'aide humanitaire au retour de tous les étrangers indésirables :

Compte-tenu des difficultés rencontrées avec les pays de départ, pourquoi ne pas conditionner notre aide aux pays bénéficiaires sous réserve d'un engagement à l'acceptation du retour chez eux de tous leurs ressortissants que nous souhaiterions expulser.? Pour mémoire , pour la seule aide publique au développement, les crédits alloués par la France avoisineront les 5 milliards d'euros en 2021 + 9,3 milliards d'euros au titre de l'aide humanitaire (0,44% du PIB). L'UE également de son côté déverse plus de 1,5 milliards à ce titre.

Pourquoi les pays européens ne se liguent-ils pas pour exercer une telle pression?

Doit-on comprendre que la puissance de l'UE n'a d'effet que sur les pays qui la constituent et qui contribuent au fonctionnement de ce « machin » qui emploie près de 10 000 personnes pour un budget administratif de plus de 10 milliards d'euros ???!!!....

Supprimons l'aide médicale d'Etat :

Arrêtons de soigner le monde entier privant ainsi de places des français qui ont contribué toute leur vie au système par le paiement de cotisations sociales !

Voilà une institution pillée par des faux touristes, des étangers fortunés, des fraudeurs en bande organisée et autres resquilleurs de tout poil.

Stop aux touristes bidon qui sous prétexte d'un risque d'accouchement difficile viennent pondre un chiard en France au titre de l'AME ! Le bulletin de naissance lui garantissant un meilleur avenir.....

Prenez donc la peine de jeter un coup d'oeil sur l'ouvrage de Véronique Prudhomme (La vérité sur l'AME) qui décrit, de

l'intérieur, ce véritable scandale !

Rétention efficace des clandestins, des fichés « S », des personnes ayant fait l'objet d'une OQTF et de tous les délinquants étrangers avant expulsion :

A l'instar de ce qui se pratique au Danemark sans que puissent s'y opposer la CEDH ou la CJUE et/ou autre fromage subventionné par Soros, pourquoi ne parquerions-nous pas tous ces indésirables dans des bases extérieures ? Et pourquoi pas dans d'anciens goulags à restaurer, en Sibérie, avec la collaboration du Président Poutine ?

Cela nous coûterait moins cher et amènerait les personnes en question à s'empresser de réaliser elles-mêmes des démarches afin de se faire rapatrier au plus vite dans leur pays d'origine... Voyage payé par la France + petit viatique de réinstallation... Nous réaliserions ainsi de belles économies tout en améliorant notre sécurité.

Personne en France, ni dans le monde entier, ne s'était ému dans le passé, de la mise en détention de simples sympathisants OAS, sans le moindre jugement !!!... Alors pourquoi autant de sensibleries aujourd'hui alors que notre pays est en danger mortel ?

Après la désindustrialisation de notre pays et les délocalisations qui touchent maintenant le secteur tertiaire par le télétravail, nous n'avons même plus d'emplois à proposer à nos propres enfants !!!... Il faudrait donc faire passer un message fort aux étrangers désireux de venir s'installer en France : « NOUS AVONS DECIDE DE METTRE FIN A L'IMPORTATION CONTINUE DE NOUVEAUX ALLOCATAIRES. SI VOUS VOULEZ DU TRAVAIL, ALLEZ DONC EN CHINE » !!!...

Code de la nationalité :

La législation actuelle est à réformer drastiquement, notamment en supprimant le droit du sol !

+ Déchéance de la nationalité française dès le premier acte de délinquance susceptible de générer une peine d'emprisonnement pour les bi-nationaux, ou activité mettant en danger la sûreté

de l'Etat français..

Dans le même esprit, il faut durcir les règles d'acquisition de la nationalité française en s'inspirant un peu de ce qu'ont fait les danois, mais encore plus strictement..

+ toutes les autres restrictions prévues en votre programme sur l'immigration trouvable sur votre site officiel daté d'avril 2018.

Compatibilité de l'islam avec les lois de la République :

Oui, cela peut être le cas mais uniquement dans le cadre d'une république islamique ! Et ce n'est pas ce que souhaitent les Français !

Il ne faut pas perdre de vue que la finalité commune aux différentes branches de l'islam, c'est l'application de la charia au monde entier, même chez les soufies, présentés comme de doux ascètes, limite poètes etc..

Ils ont tous leur « constitution à eux », c'est leur coran !!!!... L'histoire montre bien que cette religion a toujours servi de vecteur de conquêtes et d'asservissement..

La position du RN doit être claire : comme pour toutes les autres religion, l'islam doit se pratiquer dans la sphère privée et dans la discrétion. La République devra enfin décréter que les lois coraniques élaborées par une assemblée de bédouins à l'époque du moyen-âge n'ont aucune valeur légale en France et faire souscrire ce postulat par tous les représentants des fidèles de cette religion (CFCM, UOIF etc...etc..).

Enfin, nous devrions exiger que toutes les prêches soient prononcées en français.

Renforcement de nos moyens de défense :

Ainsi que nous le confirment les spécialistes de l'Afrique, dont principalement Bernard Lugan, nous n'avons pratiquement plus d'intérêts vitaux là-bas.. Le souci de notre propre sécurité intérieure devrait nous amener à rapatrier l'ensemble de nos gars qui y sont encore stationnés. Ces hommes des forces spéciales pourraient ainsi compléter la formation de

nos militaires et policiers à la guerilla urbaine et renforcer nos effectifs..

Ceci serait autrement plus préférable à l'acquisition d'un deuxième porte-avions, ou à l'élaboration d'armes des futurs combats interstellaires relevant de la fiction et dévoreur de budget.

L'ampleur de l'envahissement et de l'insécurité est telle en France que le RN devra afficher haut et fort sa volonté d'imposer des mesures énergiques permettant d'y faire face pour emporter l'adhésion d'une confortable majorité d'électeurs lors de la prochaine élection présidentielles. S'il ne le fait pas, les patriotes soutiendront celle-ou celui qui osera le faire !

Croyez, Madame la Présidente, en mes sentiments patriotes les plus frontistes.